

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ATLANTA

Entreprise privée régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances
Société anonyme au capital de 601.904.360,00 dirhams - Siège social : 181, boulevard d'Anfa, Casablanca
R. C. Casa. 16747 - I.F. 01085137 - I.C.E. 001529660000034

COMMUNIQUE DE PRESSE

En date du **28 avril 2020**, se sont tenues au siège social de la Compagnie, sous la présidence de M. Mohamed Hassan BENSALAH, Président Directeur Général, l'Assemblée Générale Extraordinaire ainsi que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la **Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA**.

I- L'Assemblée Générale Extraordinaire a adopté les résolutions qui lui ont été proposées en approuvant la modification de l'article 16 des statuts ainsi que les statuts mis en conformité avec les nouvelles dispositions de la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

II- L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, tenue à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire, a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2019, faisant ressortir un bénéfice net comptable de **245.255.121,94 dirhams**, et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration en modifiant, toutefois, le montant des dividendes à distribuer.

En effet, l'Assemblée Générale, tenant compte des circonstances actuelles induites par la pandémie Covid-19, a décidé la distribution d'un dividende de **3,30 dirhams** par action au lieu de **3,50 dirhams** par action préalablement proposé et publié.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **05 juin 2020**, auprès de la CDG Capital.

Elle a, par ailleurs, nommé, conformément aux dispositions de l'article **41 bis** de la loi 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95 sur la société anonyme, **Madame Hind LFAL épouse BOUTALEB et Monsieur Adama NDIAYE**, en qualité d'Administrateurs Indépendants de la Compagnie.

Les états de synthèse et les comptes de la Compagnie au titre de l'exercice 2019, ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire et n'ont subi aucune modification.

III- Les activités de la société au titre de l'exercice 2019 ont fait l'objet d'un communiqué de presse paru dans L'Economiste en date du 13 mars 2020.

IV- Les états financiers sociaux et consolidés de la société arrêtés au 31 décembre 2019 ainsi que les résumés des rapports des commissaires aux comptes ont été mis en ligne dans l'hebdomadaire Finances News édition du 26 mars 2020 N° 975 (<https://www.atlanta.ma/connaitre-atlanta/communication/communication-financiere>)

V- Le rapport financier annuel (RFA) de la société est disponible sur son site web et peut être consulté au lien : <https://www.atlanta.ma/connaitre-atlanta/communication/communication-financiere>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Contact : Hicham Tabine
Directeur pôle finance et comptabilité

E-mail: h.tabine@atlanta.ma - Tél: 05 22 95 76 76 - Fax: 05 22 36 98 12 - www.atlanta.ma